

L'info lettre

La lettre d'information de France Assos Santé Hauts-de-France
à ses associations adhérentes et à leurs membres



Janvier - février 2021

n°8

A la une

**L'accès aux soins en région
pendant la pandémie**

Grand sondage Viavoice

p 2 à 3

Le mot du Président

p 1

**Actualités de France
Assos Santé**

p 2 à 5

Actualités en région

p 4 à 5

"Confinés mais présents"

p 6

Les représentations

p 7

Associations membres

p 8

Le mot du Président



Cher(e)s ami(e)s,

Ce 8ème numéro de notre Info lettre paraît à la veille d'un nouveau reconfinement alors que ce petit mot était là pour souhaiter une bonne année 2021 à tous les adhérents des 72 associations de notre réseau.

Décidemment les années se suivent et se ressemblent en matière de Covid. Il faut avant tout formuler l'espoir de sortir de cette pandémie le plus rapidement possible car les conséquences sont terribles pour la santé de nos concitoyens.

France Assos Santé continuera à suivre de près l'impact de la Covid dans notre région et vous en rendre compte de façon très régulière.

Meilleure année à toutes et à tous.

*Pierre-Marie Lebrun
Président de France Assos Santé
Hauts-de-France*



Grand sondage Viavoice en région réalisé à la demande de France Assos Santé Hauts-de-France

"L'accès aux soins en région pendant la pandémie"



Afin de répondre à cette question France Assos Santé Hauts-de-France a fait réaliser une étude quantitative par l'institut Viavoice.

Les interviews ont été réalisées en ligne du 17 au 22 décembre 2020 auprès d'un échantillon de 800 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, habitant en région Hauts-de-France. La représentativité a été assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : âge, sexe, profession de l'interviewé, département et catégorie d'agglomération.

Déprogrammation et renoncement aux soins durant la crise sanitaire : un impact accentué pour les habitants de la région Hauts-de-France.

En décembre 2020, 45% des habitants de la région Hauts-de-France déclaraient avoir eu des soins annulés, que ce soit dans le cadre d'une déprogrammation ou d'un renoncement.

Les déprogrammations par les professionnels de santé constituent la part la plus importante des annulations : 35% des habitants de la région Hauts-de-France déclarent ainsi avoir vu leurs soins (consultation intervention) prévus décalés ou complètement annulés par un professionnel.

Si ces taux de déprogrammation d'annulation se situent dans la moyenne nationale, l'impact de ce non accès aux soins apparaît plus important pour les habitants de la région.

- 4 répondants sur 10 déclarent ainsi que le fait de ne pas avoir pu bénéficier des soins prévus a eu un impact sur leur moral (+6 pts par rapport à la moyenne nationale).
- Ils sont près d'1/3 à déclarer également un impact sur leur santé physique et la confiance accordée envers le médecin (contre 1/4 sur la moyenne nationale).

Un impact d'autant plus important que les délais de reprogrammation s'avèrent longs dans plus de 4 cas sur 10 (44%) celle-ci n'a lieu que plusieurs mois après et pour 17% des répondants, les soins n'ont jamais été reprogrammés. Par ailleurs, les résultats témoignent de la manière dont la crise sanitaire a agi comme un creusement de carences préexistantes.

- La déprogrammation de soins touche en effet particulièrement les zones plus rurales (à l'image du département de l'Aisne) déjà moins équipées...
- ... et le renoncement aux soins lié à l'indisponibilité des professionnels de santé y atteint un score nettement plus élevé que la moyenne nationale (+9 pts).

Enfin au moment du sondage (17 au 22 décembre 2020), l'intention de vaccination apparaît plus faible qu'à l'échelon national (+10 pts sur le « Non »), et peut avoir évolué depuis.

Résultat lisible à l'aune de l'ensemble des enseignements précédemment soulignés.

Les pratiques numériques en matière de santé généralisée, mais davantage plébiscitée par un public urbain

La prise de rendez-vous en ligne est une technique couramment utilisée, que ce soit pour soi-même (7 répondants sur 10 déclarent y avoir recours pour lui), ou pour des proches (1 répondant sur 2 a déclaré avoir déjà pris rendez vous en ligne pour l'un de ses proches).

Le recours à ces possibilités de rendez-vous en ligne se fait actuellement très majoritairement à l'initiative du patient, par souci de praticité et de gain de temps (75% s'agissant d'une réservation pour soi, 80% lorsqu'il s'agit d'une réservation pour un proche).

- Néanmoins, pour 2 répondants 10 la prise de rendez-vous en ligne se fait à la demande du professionnel de santé.
- Ils sont également 2 sur 10 à déclarer y avoir recours du fait de l'indisponibilité des professionnels ou de leur secrétaire par téléphone.
- La téléconsultation apparaît quant à elle encore peu répandue. Là encore, elle s'avère être un outil principalement utilisé par les habitants de villes importantes et, lorsqu'elle est utilisée pour assister un proche, celui-ci est très majoritairement le conjoint ou un enfant, ou des membres d'un cercle encore restreint.

Si elle reste anecdotique en terme de niveau d'utilisation, les taux de satisfaction de la téléconsultation affichent des scores élevés (de 72% à 89% de satisfaction), qu'elle ait eu lieu avec un professionnel de santé déjà connu du patient auparavant ou avec un nouveau.

Le sondage de France Assos Santé aborde d'autres sujets : les pénuries de médicaments, le rôle des pharmaciens, l'information des patients etc...

L'intégralité des résultats de cette enquête est disponible sur notre site internet ou en cliquant sur le lien suivant :

Enquête 

La presse en parle !

A voir : [l'interview sur BFM Lille](#)

A lire : [APM News](#)

[Yahoo Actualités](#)

[Actu.fr](#)

[20Minutes](#) 

La vaccination

La délégation des Hauts-de-France est associée au suivi de la vaccination dans la région. Nous sommes membre du Comité régional de concertation citoyen et institutionnel - vaccination anti COVID.

Nous sommes également invités à deux comités départementaux (Oise et Nord).

Nous assistons aussi à la "Réunion Régionale des

Coordinations Territoriales "Vaccination Anti-Covid-19".

Retrouvez toutes les informations sur la vaccination dans notre lettre «L'Info Covid-19 ».

Le 27 janvier, 104 522 personnes avaient été vaccinées dans la région dont 12 500 en EHPAD.

Suivi de l'épidémie de Covid 19

Depuis fin septembre 2020, nous publions une lettre d'information intitulée "L'info Covid-19" relative aux informations régionales sur l'évolution de l'épidémie de Coronavirus.

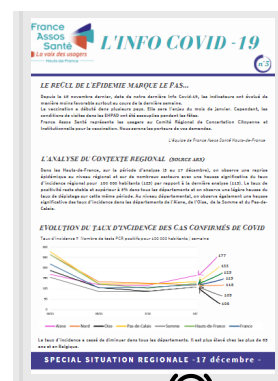
Nous le faisons avec le souci de donner une information précise et régionale.

Elle complète ce que chacun entend de son côté et elle permet d'apprécier les chiffres

par semaine et sur plusieurs semaines. Cette "Info Covid 19" a donc vocation à paraître régulièrement tant que l'épidémie continuera.

Nous avons déjà diffusé 7 numéros de ce document rédigé à partir de données transmises par l'ARS. (cliquez sur l'image pour les télécharger).

Beaucoup de ces données peuvent être trouvées par ailleurs (mais pas toutes).



Nous avons pensé faciliter vos recherches en diffusant cette synthèse.

Le 27 janvier, le taux de reproduction était de 1,15 dans la région. 190 patients étaient en réanimation.

Le consentement aux soins des personnes protégées



PROTECTION
JURIDIQUE
DES MAJEURS

Le site d'information
du CREAI Hauts-de-France

En cette période de vaccination anti-covid 19, les questions du consentement et "qui fait quoi" en matière de protection des majeurs reviennent sur le devant de la scène. Afin d'apporter des informations claires, le CREAI Hauts-de-France publie un document synthétique pour comprendre le consentement aux soins des personnes protégées (hors urgence médicale).

Il est composé de 2 pages : la première est un logigramme et la seconde répond aux questions fréquentes. Télécharger le document [en cliquant ici](#).

L'équipe s'agrandit

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau collaborateur. Clément BAILLEUL fait partie de l'équipe depuis le 4 janvier 2021. Il est chargé de mission santé dans notre délégation.

Il travaillera particulièrement sur la thématique des personnes âgées, le suivi des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et des dispositifs d'appui à la coordination (DAC), et la promotion de la santé.

Vous pouvez le solliciter au 07.56.34.09.08 ou à cbailleul@france-assos-sante.org



France Assos Santé enquête



France Assos Santé

VIVRE-COVID19.fr :

Participez à cette étude unique pour faire entendre notre voix !

En mai 2020, France Assos Santé a lancé une grande enquête nationale qui permet un recueil de données liées à l'épidémie de Covid19 jusqu'en mai 2022.

Pourquoi cette enquête ?

Les participants à cette étude permettent de défendre leur voix et d'éclairer les décideurs sur l'impact psychologique à long terme de la pandémie auprès des patients et usagers du système de santé.

Cette étude c'est du sérieux ?

VIVRE-COVID19.fr est conduite conformément aux méthodes de la Recherche Impliquant la Personne Humaine et a été validée par un Comité de Protection des Personnes. Elle est co-construite avec des associations de patients et d'usagers du système de santé pour être plus proche des besoins de tous.

Sur quoi sont-ils interrogés ?

Chaque mois les répondants pourront indiquer leur ressenti et leur vécu. Par exemple, leur anxiété en 7 questions ou le temps qu'ils consacrent aux loisirs par rapport au travail, ou bien encore si ils ont eu des difficultés à avoir un rendez-vous médical ou obtenir vos traitements.

Et si vous aussi vous participiez ?

Je participe



Pensez à partager le lien dans votre réseau....

Une enquête auprès des R.U. de la France entière

L'objectif de cette enquête est de faire remonter, à travers un questionnaire en ligne, l'expérience de R.U. pendant la crise sanitaire : l'organisation des soins en période de pandémie dans les établisse-

-ments, les déprogrammations des soins, le fonctionnement de l'instance où vous siègent les RU, les visites, etc. Il s'adresse à l'ensemble des représentants des usagers siégeant en CDU, CS ou CA, membres ou non membres

de France Assos Santé. Les participants auront la possibilité de renseigner jusqu'à 5 questionnaires CDU et 3 pour les conseils de surveillance / CA. Notez bien : L'étude est en ligne jusque fin février.

Cette enquête vous intéresse ?

Je participe



Pensez à partager le lien dans votre réseau....

Enquête sur les associations et la Covid-19

France Assos Santé Hauts-de-France est attentif à ce que le réseau associatif ne soit pas fragilisé par la crise sanitaire

qui dure depuis près d'un an. Afin d'évaluer et de mesurer l'impact du Covid-19 sur vos missions et votre organisation en

région, la délégation souhaite vous interroger par le biais d'un questionnaire rapide. Vous le recevrez dans les prochains jours.

En région

Continuons à travailler ensemble... en visio !

La délégation poursuit ses activités mais s'adapte à la situation sanitaire.

Et les réunions statutaires ?

Les réunions statutaires sont maintenues, les membres du Bureau se réunissent tous les mois en visio-conférence. Le Comité Régional du **8 février** se fera lui aussi à distance.

Et nos commissions ?

La prochaine commission « Personnes âgées » se réunira le **12 février** à 10h en visio-conférence.

Les statuts de l'UNAASS évoluent...

Le 20 janvier dernier, les 54 des 85 associations de l'UNAASS se sont réunies en visioconférence pour adopter une première modification des statuts de l'union.

Elle porte essentiellement sur l'**évolution du Comité de Déontologie** qui comportera 4

membres et qui ne traitera plus de la prévention des conflits.

Ses avis seront soumis au Conseil d'Administration.

La deuxième évolution organise le **changement de la durée des mandats** des administrateurs qui sont désormais élus pour 3 ans sans



renouvellement par moitié à partir de 2022. Ces propositions de modifications de Statuts ont été adoptées par 47 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions. La prochaine modification des statuts concernera le fonctionnement des unions régionales.

Nos formations en région : confinés mais formés !

Les formations programmées pour le 1er trimestre 2021 sont adaptées pour être proposées en format Atelier en visio.

Date

Ateliers en visio

2 et 9 fév.

Vue d'ensemble de la Commission Des Usagers

[Téléchargez votre bulletin d'inscription ici !](#)

Reste 1 place !

Atelier destiné aux représentants des usagers membres des associations adhérentes à France Assos Santé siégeant dans les Commissions des usagers (CDU) des établissements de santé de la région.

Déroulement : 2 temps d'1h30 en visioconférence (les 2 et 9 février à 9h30) + 1h30 de travail individuel

15 fév.

Garantir le bon accompagnement de l'utilisateur en médiation

[Téléchargez votre bulletin d'inscription ici !](#)

Reste 2 places !

"Je suis RU en CDU. On me demande d'intervenir dans le processus de médiation. Quel peut être mon rôle par rapport à l'utilisateur ? Et dans le processus ? Que tirer de ces médiations ?" France Assos Santé vous propose une journée de formation pour mieux comprendre votre rôle dans la médiation.

Déroulement : 2 temps d'1h30 en visioconférence (à 10h00 puis 15h00) permettront de traiter les points suivants : Définir la médiation, et cerner le rôle du RU, Evaluer la recevabilité de la plainte pour l'orienter en médiation, Préparer l'entretien avec l'utilisateur.

19 mars

Vue d'ensemble du Conseil de Surveillance

[Téléchargez votre bulletin d'inscription ici !](#)

"Je suis RU en Conseil de Surveillance, et je voudrais mieux comprendre comment y porter la voix des usagers. Cette instance est bien complexe à appréhender : comment me positionner, comment préparer les réunions avec les nombreux documents qui me sont communiqués ? Dois-je tout comprendre ? Dois-je m'exprimer sur tout ?".

Déroulement : 2 temps d'1h30 en visioconférence permettront de traiter les points suivants : Les missions de l'instance, Le rôle du RU sur les principaux dossiers.

Nous avons besoin de Représentants des Usagers (RU) pour faire vivre la démocratie en santé dans les instances et les établissements de santé.

Les appels à Candidature

RU en Conseil de Surveillance



Depuis le 12 janvier 2021, l'ARS lance un appel à candidature auprès des associations d'usagers du système de santé agréées afin de pourvoir les sièges de représentants des usagers et de personnalités qualifiées vacants, le cas échéant pour la durée du mandat restant à courir (voir

liste au lien suivant "[liste des mandats vacants](#)").

Les associations doivent envoyer leurs dossiers de candidatures complets **par voie électronique uniquement** à :

**ARS-HDF-DOS-GESTION-
RHH@ars.sante.fr**

Toutes les informations sont, par ailleurs, disponibles sur Le site Internet de l'ARS à la page :

<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/conseil-de-surveillance-etablissements-publics-de-sante>



RU en Commission de Conciliation et d'Indemnisation du Nord-Pas-de-Calais

L'appel à candidatures lancé mi-octobre par l'ARS et visant à renouveler la CCI N-PdC est **clos depuis le 13 novembre**.

L'arrêté de composition fixant la nouvelle composition de la CCI N-PdC a été signé le 18 décembre 2020.

Les 9 sièges à pourvoir au sein de l'instance sont pourvus.

9 associations sont représentées :

- R'EVEIL AFTC Nord-Pas-de-Calais
- Familles de France
- UFC Que choisir Hauts-de-France
- L'UDAF du Nord

- Association François Aupetit
- Union régional CLCV Hauts-de-France
- Familles Rurales
- Epilepsie France
- Fédération Française des Curistes Médicalisés

RU en Commission de Conciliation et d'Indemnisation de l'Aisne-l'Oise-la Somme

L'appel à candidatures lancé mi-octobre par l'ARS et visant à renouveler la CCI de l'Aisne-l'Oise-la Somme a été prolongé et **s'achèvera le 31 mars 2021**.

9 postes sont à pourvoir : 3 titulaires et 6 suppléants.

Les candidatures sont à soumettre avant cette date à l'aide du **formulaire en ligne** accessible en cliquant ici : [formulaire de candidature](#)
Les nouveaux membres seront nommés pour une durée de 3 ans.



Toutes les informations sont disponibles sur la page internet de l'ARS :

<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/commissions-de-conciliation-et-dindemnisations-des-accidents-medicaux-cci-o>



Appel à cotisation 2021

Rejoignez-nous !

Une nouvelle année riche en nouveaux partenariats et nouveaux projets démarre.

Nous proposerons, tout au long de cette année 2021, de nombreuses formations sur l'ensemble de notre région, accessibles pour la plupart, uniquement aux adhérents.

Pensez donc à adhérer pour l'année 2021 afin de faire profiter de nos avantages à l'ensemble de vos bénévoles.

Chaque association membre de France Assos Santé Hauts-de-France doit s'acquitter d'une **cotisation de 35 euros** par année civile.

Deux façons de la régler :

Par chèque : À l'ordre de « **UNAASS / URAASS Hauts-de-France** » et de nous le retourner à l'adresse suivante : France Assos Santé – Hauts-de-France, 10 rue Baptiste Monnoyer, 59000 LILLE

• **Par virement bancaire :** RIB en pièce jointe

Merci d'indiquer le nom de votre association dans le libellé de votre virement ou au dos de votre chèque.

Un reçu vous sera envoyé par mail à réception de votre cotisation.

Quels sont vos avantages à adhérer en région ?

Les formations

Nous **formons les représentants des usagers et les acteurs associatifs de votre association.**

Grâce à votre adhésion vous bénéficiez :

- D'une large offre de formation de qualité en étant prioritaire,
- Du remboursement des frais engagés (trajet, repas, hôtel),
- De l'extranet de FAS et d'e-learning,
- De tous les supports de documentation, gratuitement.

Les journées

Vous êtes **prioritaires sur les événements** en région et sur Paris pour :

- Les Journées thématiques Nationales (prise en charge à 100%),
- Les États Généraux des Représentants des Usagers, Les webinaires,
- Les séminaires, groupes de travail régionaux,
- Les groupes d'échanges de pratiques dans votre département...

Les actions

Nous **accompagnons** votre association au travers de projets à l'attention des usagers que vous souhaitez mettre en place :

- Journées thématiques (Santé mentale, Accès aux soins...), Plaidoyers (défense écrite ou orale d'une opinion, d'une cause),
- Actions sur la santé,
- Projet des usagers (appui méthodologique à votre projet),
- Relais de vos événements, de vos informations.

Les instances

Vous pouvez :

- Participer aux instances de France Assos Santé Hauts-de-France et du national (Assemblée régionale/nationales),
- Être candidat(e) en 2022 aux diverses instances France Assos Santé Hauts-de-France (Comité régional, Bureau)...
- Recevoir des informations et des invitations de nos partenaires à leurs événements pour représenter les usagers.

74 associations nous ont fait confiance en 2020 !



Santé Info Droit – 01 53 62 40 30

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 14h-20h

www.france-assos-sante.org/sante-info-droits



66 Millions d'Impatients

www.66millionsdimpatients.org

Le site porte-parole des patients impatients, outils d'information pour mieux s'y retrouver dans le système de santé.

Nous contacter

France Assos Santé Hauts-de-France

10 rue Baptiste Monnoyer 59000 LILLE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Coordinatrice régionale

Aurélie CASSARIN-GRAND

03.74.95.07.62 / 06.25.47.08.09

acassarin-grand@france-assos-sante.org

Chargée de gestion administrative

Amélie LAROCHE

03.74.95.07.62

alaroche@france-assos-sante.org

Président

Pierre-Marie LEBRUN

03.74.95.07.62

hauts-de-france@france-assos-sante.org

Chargée de mission

Bianca DE ROSARIO

03.74.95.07.62 / 06.42.60.44.00

bderosario@france-assos-sante.org

Chargé de mission

Clément BAILLEUL

03.74.95.07.62 / 07.56.34.09.08

cbailleul@france-assos-sante.org



Suivez-nous sur



www.hauts-de-france.france-assos-sante.org